Ce que vous devez savoir au sujet du dépistage du cancer du côlon

Qu'est-ce que le cancer du côlon?

Le cancer du côlon est un cancer du côlon (qui constitue la partie inférieure du système digestif) ou du rectum (les six derniers pouces [15 cm] du côlon). Il est aussi appelé cancer colorectal. C'est l'un des cancers les plus mortels en Ontario. Toutefois, si le cancer du côlon est décelé tôt, neuf personnes sur dix peuvent être guéries.

Le cancer du côlon commence par des excroissances anormales, appelées polypes, qui se développent sur la paroi du côlon ou du rectum. Tous les polypes ne deviennent pas cancéreux, mais cela peut être le cas pour certains polypes au fil du temps.

Qu'est-ce que le dépistage du cancer?

Le dépistage du cancer (recherche d'un cancer) est un test réalisé chez des personnes qui présentent un risque de développer un cancer, mais qui n'ont pas de symptômes et se sentent généralement bien.

ContrôleCancerColorectal est un programme de dépistage ontarien qui encourage les personnes présentant un risque de développer un cancer du côlon à se soumettre régulièrement au test de dépistage de la maladie.

Qui doit se faire dépister pour le cancer du côlon?

ContrôleCancerColorectal réalise le dépistage de deux groupes de personnes admissibles : les personnes présentant un risque moyen de développer un cancer du côlon et celles présentant un risque accru de développer un cancer du côlon.

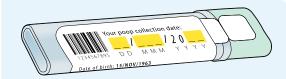
Risque moyen : Personnes âgées de 50 à 74 ans dont aucun parent au premier degré (parent, frère/sœur ou enfant) n'a développé un cancer du côlon.

Si vous présentez un risque moyen, vous devez vous faire dépister à l'aide d'un **test immunochimique fécal (TIF)** tous les deux ans à partir de l'âge de 50 ans.

Risque accru : Personnes dont au moins un parent au premier degré (parent, frère/sœur ou enfant) a développé un cancer du côlon.

Si vous présentez un risque accru, une coloscopie est recommandée dès l'âge de 50 ans, ou 10 ans avant l'âge auquel votre proche au premier degré a reçu son diagnostic de cancer du côlon, selon la première de ces éventualités. La fréquence du dépistage dépend de l'âge auquel votre proche au premier degré a été diagnostiqué.

Discutez du dépistage avec votre médecin de famille ou infirmier praticien.



Le test immunochimique fécal (TIF) est un test de dépistage réalisé à partir d'un recueil des selles.

Comment me procurer un TIF?

Demandez à votre médecin de famille ou votre infirmier praticien si le TIF est le test approprié dans votre cas.

Si vous n'avez pas de médecin de famille ni d'infirmier praticien, vous pouvez vous procurer un TIF en téléphonant à Télésanté Ontario au 1 866-828-9213.

Si vous vivez dans une collectivité des Premières Nations, veuillez communiquer avec votre centre de santé ou le poste de soins infirmiers pour de plus amples renseignements.



Si le cancer du côlon est décelé tôt, neuf personnes sur dix peuvent être guéries.

Comment se déroule le dépistage du cancer du côlon?

Test immunochimique fécal (TIF)

Un TIF consiste en l'analyse des selles de la personne pour y détecter de petites gouttes de sang, qui peuvent être causées par un cancer du côlon ou par certains types de polypes.

- · Le TIF est sans danger et indolore.
- Vous pouvez effectuer ce test chez vous, et cela ne prendra que quelques minutes.
- · Vous devrez prélever seulement un échantillon de selles.
- Vous pouvez suivre votre régime alimentaire et médicamenteux habituel.
- Le TIF est gratuit pour les personnes admissibles au programme ContrôleCancerColorectal.
- La trousse de TIF peut être envoyée par courrier à l'adresse de votre choix.

Si vos résultats sont anormaux, cela signifie qu'il y a du sang dans vos selles. La présence de sang ne signifie pas toujours que vous avez un cancer. Vous devrez vous soumettre à une coloscopie pour le découvrir.

Coloscopie

Une coloscopie est un examen réalisé à l'hôpital ou à la clinique, qui permet à un médecin d'examiner la paroi de tout votre côlon à la recherche d'anomalies. Pendant l'examen, le médecin fait passer à l'intérieur du côlon et du rectum un long tube flexible équipé d'une minuscule caméra à l'extrémité.

La coloscopie est réservée aux personnes ayant reçu des résultats anormaux au TIF ou aux personnes dont au moins un parent au premier degré (parent, frère/sœur ou enfant) ayant eu la maladie, qui présentent donc un risque accru de développer un cancer du côlon. Le dépistage à l'aide d'une coloscopie n'est pas recommandé pour les personnes présentant un risque moyen.

Quels sont les symptômes et les problèmes causés par le cancer du côlon?

Il n'y a généralement pas de symptômes ni de problèmes aux premiers stades de la maladie. Avec l'évolution du cancer au fil du temps, les symptômes et problèmes suivants peuvent survenir :

- Faible nombre de globules rouges (anémie) entraîné par des saignements dus au cancer;
- Présence de sang (rouge vif ou très foncé) dans les selles;
- Perte de poids inexpliquée;
- Troubles du transit (diarrhée ou constipation nouvelle et persistante) ou sensation d'évacuation incomplète;
- Gêne abdominale nouvelle et persistante.

Consultez votre médecin de famille ou votre infirmier praticien si vous constatez un ou plusieurs de ces symptômes ou problèmes.

Comment puis-je réduire le risque de développer un cancer du côlon?

- Maintenir un poids santé
- Avoir une activité physique au quotidien
- Avoir une alimentation riche en fibres (notamment légumes, fruits et céréales complètes)
- Limiter la consommation de viande rouge et éviter la viande transformée (p. ex., bolognaise, salami)
- Limiter la consommation d'alcool
- Cesser de fumer et de consommer des produits du tabac
- Consommer des produits laitiers ou d'autres produits riches en calcium
- Se soumettre régulièrement à un dépistage du cancer du côlon

Pour de plus amples renseignements sur le dépistage du cancer du côlon, veuillez consulter la page :

cancercareontario.ca/fr/types-de-cancer/cancer-colorectal/depistage-du-cancer-colorectal

Vous voulez obtenir cette information dans un format accessible?